

PROTCOLE SANITAIRE

Dans le contexte COVID 19

Novembre 2020

ECOLE, COLLÈGE ET LYCÉE

CONTEXTE

Depuis le 11 mai 2020, les écoles et établissements scolaires ont progressivement rouvert dans le cadre de protocoles sanitaires arrêtés par les autorités sanitaires. Le protocole applicable au moment de la rentrée scolaire 2020 / 2021 s'appuyait notamment sur l'avis rendu par le Haut conseil de la santé publique (HCSP) le 7 juillet 2020. Le présent protocole intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en octobre 2020. Il s'applique à compter du 2 novembre 2020. Il repose sur les avis du HCSP en date du 7 juillet 2020 du 17 septembre 2020.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves sur site, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. La limitation du brassage entre groupes d'élèves est désormais requise, ***dans toute la mesure du possible***.

Le plan de continuité pédagogique continuerait à s'appliquer, notamment en cas de fermeture ponctuelle de classe, d'école ou d'établissement. **C'est seulement en cas de fermeture de classe, ou de niveau ou de l'établissement, comme de Mars à Mai que nous travaillerions avec Ecole directe pour le dépôt du travail et Teams pour les cours possibles en visio.**

En complément, l'ensemble des ressources (cours en ligne, classes virtuelles avec Ma classe à la maison, etc.) est toujours disponible gratuitement. Ce plan est consultable à l'adresse suivante <https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuitepedagogique.html>

PREALABLE

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les accompagnateurs doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

L'application des gestes barrières reste la mesure fondamentale et la plus protectrice

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde.



Le lavage des mains

- A l'eau et au savon pendant 30 secondes avec un séchage soigneux (serviette papier ou air libre) ;
- Avec une solution hydroalcoolique (*en primaire sous la surveillance d'un adulte*)

Ce lavage des mains doit se réaliser, a minima :

- A l'arrivée dans l'établissement ;
- Avant et **après** chaque repas ;
- **Avant et après les récréations (dès leur arrivée en classe)**
- Après être allé aux toilettes ;
- Le soir dès l'arrivée au domicile ;

A l'entrée de l'établissement, un distributeur de gel est mis à disposition pour le public.

Le port du masque

- Pour les personnels :

Le port du masque est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

- Pour les élèves :

- Pour les élèves des écoles maternelles, le port du masque est à proscrire.
- Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque **est obligatoire dans les espace clos ainsi que dans les espaces extérieurs.**
- Pour les collégiens/lycéens, le port du masque est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. Ils portent le masque durant tous leurs déplacements.

Il appartient aux parents de fournir les masques à leurs enfants et de prévoir un changement de masque après le repas.

- **La ventilation des classes :**

L'aération des locaux est la plus fréquente possible (toutes les 2 heures) et dure 10 à 15 minutes. Aux récréations, sur le temps de midi et après les cours, les locaux sont aérés.

Distanciation et limitation du brassage des élèves

- A Jeanne d'ARC, nous *maintenons dans certains lieux un sens de circulation* pour limiter les croisements et regroupements des élèves.
- Les arrivées et les départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents.

Ecole

Entrées et Sorties :

- Les enfants de *maternelle entrent et sortent* rue Hector Berlioz (avec leurs frères et sœurs).
- Les enfants de cycle 2 et 3 *entrent* par le portail orange (rue R. Poincaré) et vont directement dans leur classe avec leur professeur.
- *Pour les sorties,*
 - A 11h40 et 16h25 : les enfants du cycle 2 passent par le portail orange et ceux du cycle 3 passent par le *petit portillon gris après le portail orange.*
 - A 17h20 : les maternelles passent par la rue H. Berlioz (avec leurs frères et sœurs) et le primaire par le portail orange.

La garderie ferme désormais ses portes à 17h30, le temps de la crise sanitaire.

Récréations

- En maternelle : Les classes sortent les unes après les autres en récréation.
- En primaire : La cour a été partagée en 2 et deux classes sortent à la fois, chacune dans son espace réservé et balisé.

Collège

- Matin et après-midi : **Entrée** commune pour tous, côté secrétariat, rue Jules Ferry

Sorties 12h00 et 16h20

les niveaux **6/5** sortent petit portillon gris rue R. Poincaré.

les niveaux **4/3** sortent par l'entrée principale.

Sortie 17h20 : tous les niveaux par entrée principale.

Rangs des classes

- Niveau 6° sur le terrain de sport
- Niveau 5° sur les pistes de course
- Niveau 4° et 3° sur la cour habituelle dans leur espace réservé

Récréations :

Niveaux 6/5 : sur le terrain de sport, chaque niveau dans son espace réservé et balisé

Niveaux 4/3 : dans la cour, chaque niveau dans son espace réservé et balisé

Mise à jour le 6 NOVEMBRE 2020 par C. TSENG

Sur le temps de midi et à 16h20 : récréation dans la cour centrale, chaque niveau dans son espace.

Lycée

Entrées et sorties : par l'entrée principale du lycée

Circulation dans les bâtiments :

- Bâtiment Accueil/ CDI :
 - Salles 28 et 29 : entrées et sorties par l'escalier principal
 - Salle 27 : entrées et sorties par le petit escalier à gauche CDI
- Bâtiment central : entrées par l'accès principal en respectant une fluidité par classe

RDC

- Salles 11 et 12 : sorties par l'issue de secours
- Salles 10, 13, 14 et 15 : sorties par l'accès principal

1ER ETAGE

- Salles 21 et 22 : sorties par l'issue de secours
- Salles 20, 23, 24, 25 et 26 : sorties par l'accès principal. Les études sortiront 5 minutes avant les classes en cours.
- Petites salles :
 - Salles 16, 16 Bis, 17, 18, 18 Bis et 19 : entrées et sorties par les coursives
- Bâtiment des ateliers : entrées et sorties par l'accès principal

Récréations :

- Niveau 2de LP & LG ainsi que la section coiffure : espace prévu du bâtiment des ateliers jusqu'au parterre de plantes. Accès toilettes au foyer.
- Niveau 1ère LP & LG : du parterre de plantes jusqu'à l'escalier de secours. Accès toilettes RDC du bâtiment principal
- Niveau Terminale LP & LG : de l'escalier de secours jusqu'à l'entrée principale. Accès toilettes RDC du bâtiment principal

Rangs des classes : Les rangs seront dans les espaces de récréations. Se référer aux affichages.

Restauration :

Service 1^{er} degré : passage des élèves et placement à table par classe.

Service 2nd degré : Les mains sont désinfectées à l'entrée du self.

Collège : passage des élèves par niveau et placement dans des espaces dédiés et signalisés.

Lycée : passage des élèves à partir de 12h30 par niveau et placement dans des espaces dédiés à chaque niveau et signalisés.

Accès aux foyers en respectant le planning de passage.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Nettoyage et désinfection des locaux et matériels

Outre le ménage habituel, un nettoyage des surfaces (tables, bureaux) est réalisé avant ou après la classe. Chaque élève pourra utiliser son paquet de lingettes désinfectantes pour nettoyer son espace de travail personnel.

L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé ainsi que la mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe (livres, crayons, ...).

Information et communication

Le site est actualisé en permanence et la communication avec les familles se fait via Ecole directe.

En cas d'évolution de la situation, les familles seront informées via Ecole Directe d'un nouveau protocole sanitaire adapté.

Les parents jouent un rôle important dans le respect des gestes barrières et la compréhension des mesures sanitaires mises en place. Leur collaboration vient soutenir les efforts demandés à la communauté scolaire dans son ensemble.

Tout cas avéré, dans une classe ou dans l'équipe éducative, sera communiqué aux familles concernées.

Les familles ont la nécessité de déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné.